

# APPEL À PROJETS

## « HUMANITÉS NUMÉRIQUES »

La Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Poitiers (MSHS) lance un appel à projets de recherche dans le cadre des Humanités numériques à l'intention des laboratoires en Sciences Humaines et Sociales, qui lui sont associés.

Les projets présentés participeront à l'émergence de nouvelles approches scientifiques et favoriseront le fonctionnement en réseaux en dépassant les champs disciplinaires. Ils intégreront les usages du numérique au sein des pratiques scientifiques via un enrichissement des données.

Cet appel à projets vise à mettre en valeur les Sciences Humaines et Sociales de façon à permettre une meilleure diffusion et une meilleure visibilité des recherches effectuées dans ce domaine.

Le projet devra rassembler au moins deux laboratoires de la MSHS mais pourra aussi proposer un partenariat avec d'autres laboratoires de l'Université de Poitiers. Des collaborations au niveau national ou international pourront être envisagées. Dans tous les cas, un laboratoire lié à la MSHS sera le porteur du projet. L'inscription du projet dans l'un des axes du programme scientifique de la MSHS sera un élément positif à indiquer.

Cet appel à projets vise à compléter ou à impulser des projets existants ou à venir.

Les projets retenus seront financés par la MSHS de Poitiers à hauteur de 12 000 euros maximum sur l'année 2016 tous projets confondus ; deux projets maximum seront retenus après examen par le conseil scientifique de la MSHS.

Le soutien de la MSHS se manifestera également par l'accès à ses plates-formes technologiques.

Les projets comprenant au maximum 2 pages rédigées (Times New Roman 12, interligne simple) incluant le budget, définiront clairement le sujet choisi, les perspectives ouvertes et les apports attendus. Ils décriront concrètement la contribution scientifique dans le cadre des Humanités numériques, les formes de participation de la plate-forme numérique au projet et préciseront les emplois du financement, en matériel, missions, fournitures. Des frais de personnels ne pourront pas être alloués par la MSHS. Un complément scientifique, constituant un livrable, est attendu à l'issue du projet (décembre 2016). D'autres livrables, correspondant aux résultats du projet, pourront être précisés par le porteur. Ces projets comporteront un calendrier précis des actions sur l'année 2016, avec une mise en route dès le début du mois d'avril 2016.

Les projets devront être remis **avant le 31 mars 2016**, par envoi mail à [anne.de.cools@univ-poitiers.fr](mailto:anne.de.cools@univ-poitiers.fr).

Les projets après vérification de leur adéquation aux critères énoncés ci-dessus, seront examinés par le conseil scientifique, qui donnera sa réponse le **4 avril 2016**.

